

**ASA PNE : contribution à l'Avis d'enquête publique sur le projet de déclassement du domaine public routier de la Ville de Paris d'une partie de la rue Boris Vian et d'emprises situées le long de la rue de la Goutte d'Or et entre la rue Polonceau et la rue de la Goutte d'Or à Paris 18<sup>e</sup>** 1/07/2019

Ce projet de déclassement d'une partie de la rue Boris Vian (Paris 18<sup>e</sup>) vise à privatiser cette emprise dans le cadre d'un projet de requalification du secteur des arcades de la Goutte d'Or et de son environnement immédiat. Autant nous sommes favorables à un projet de réaménagement ou plutôt de réparation d'un site particulièrement dégradé et "insécure" mais nous sommes opposés à la construction d'un nouvel immeuble qui aurait pour conséquence de densifier davantage un secteur déjà trop dense en déficit d'espaces verts et d'espaces publics. Car la demande de déclassement d'une portion de la rue Boris Vian est précisément faite pour permettre la construction d'un immeuble de l'ordre de 500 m<sup>2</sup> à vocation commerciale dont on ignore le contenu, portant atteinte au paysage faubourien du quartier (*voir photo ci-dessous*).



Nous pensons que la réparation urbaine qui doit être faite dans ce secteur doit porter prioritairement sur la suppression des arcades, l'aménagement d'espaces de respiration, et le réaménagement du bâti existant, notamment à travers les rez-de-chaussée d'immeubles favorisant l'attractivité et l'animation commerciale du quartier.

Pour toutes ces raisons, l'association ASA PNE s'oppose au déclassement du domaine public routier de la Ville de Paris d'une partie de la rue Boris Vian et d'emprises situées le long de la rue de la Goutte d'Or et entre la rue Polonceau et la rue de la Goutte d'Or

ASA PNE (Association pour le Suivi de l'Aménagement Paris Nord-Est)

Contact : Olivier ANSART

@mail : [Asa.pne18@laposte.net](mailto:Asa.pne18@laposte.net)

Blog : <http://asa-pne.over-blog.com/>